

090

St. Catharines

Population: 111,690

Consisting of that part of the Regional Municipality of Niagara comprised of that part of the City of St. Catharines lying northerly and easterly of a line described as follows: commencing at the intersection of the easterly limit of said city with Glendale Avenue; thence southwesterly along said avenue to Merritt Street; thence southeasterly along said street to Glendale Avenue; thence generally westerly along said avenue to Twelve Mile Creek; thence generally northerly along said creek to St. Paul Crescent; thence generally southwesterly along said crescent to St. Paul Street West (Regional Road No. 81); thence generally westerly along said street to First Louth Street; thence northerly along said street to Highway No. 406; thence generally northerly along said highway to Queen Elizabeth Way; thence westerly along Queen Elizabeth Way to Third Louth Street; thence northerly along said street, Courtleigh Road and its northerly production to the northerly limit of said city.

090

St. Catharines

Population : 111 690

Comprend la partie de la municipalité régionale de Niagara constituée de la partie de la ville de St. Catharines située au nord et à l'est d'une ligne décrite comme suit : commençant à l'intersection de la limite est de ladite ville et de l'avenue Glendale; de là vers le sud-ouest suivant ladite avenue jusqu'à la rue Merritt; de là vers le sud-est suivant ladite rue jusqu'à l'avenue Glendale; de là généralement vers l'ouest suivant ladite avenue jusqu'au ruisseau Twelve Mile; de là généralement vers le nord suivant ledit ruisseau jusqu'au croissant St. Paul; de là généralement vers le sud-ouest suivant ledit croissant jusqu'à la rue St. Paul Ouest (route régionale 81); de là généralement vers l'ouest suivant ladite rue vers la 1^{re} rue Louth; de là vers le nord suivant ladite rue jusqu'à l'autoroute n° 406; de là généralement vers le nord suivant ladite autoroute jusqu'à l'autoroute Queen Elizabeth; de là vers l'ouest suivant l'autoroute Queen Elizabeth jusqu'à la 3^e rue Louth; de là vers le nord suivant ladite rue, le chemin Courtleigh et son prolongement nord jusqu'à la limite nord de ladite ville.